



Beauvais, jeudi 11 mars 2010  
COMMUNIQUE DE PRESSE

## **Le Conseil général de l'Oise, partenaire des communes et des associations Pose de 1ère pierre de l'ensemble de services à la population de Chambly (restauration scolaire, accueil de loisirs et périscolaire)**

**Vendredi 12 mars, à 18h00  
173, rue du 11 novembre - Chambly**

Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, Claude Gewerc, Président du Conseil régional de Picardie, et Michel Françaix, Député-Maire de Chambly, poseront la première pierre de l'ensemble de services à la population de Chambly (restauration scolaire, accueil de loisirs et périscolaire), ce vendredi 12 mars 2010.

### **> Le Conseil général accompagne au quotidien les familles et les associations**

Le projet de construction d'un bâtiment municipal regroupant un restaurant et des salles annexes d'activités pour les enfants et les associations à Chambly, s'inscrit dans la volonté du Conseil général d'aider à l'amélioration des conditions d'accueil des jeunes enfants et au développement des associations, au sein d'équipements de proximité.

Le projet de la ville de Chambly, répondant de manière innovante aux 2 thématiques que sont la jeunesse et la vie associative, et apportant de nouveaux services de proximité, a reçu l'accompagnement financier du Conseil général de l'Oise (1.036.630 € sur un montant total de 2.961.808 €).

### **> Quelques chiffres sur le soutien du Conseil général sur ces 2 thématiques**

- *la petite enfance et à la jeunesse :*

6.907 assistantes maternelles agréées, 57 lieux d'accueil traditionnel (crèche, halte-garderie) et 109 lieux d'accueil périscolaire financés par le Département, 8.434 sièges bébé auto distribués aux jeunes parents d'un premier enfant, le financement des relais d'assistantes maternelles, une ludothèque itinérante, le transport scolaire gratuits pour tous les élèves de la maternelle à la terminale...

- *la vie associative :*

27 millions d'euros pour aider près de 2.000 associations en 2009, l'organisation d'événements d'envergure (la Fête départementale des sports, l'Oise verte et bleue), le financement via l'aide aux communes des salles pour l'accueil des associations, le relais de proximité que sont les 16 Maisons du conseil général (conseils, formations, mise à disposition de locaux et de moyens techniques)...